BILAN 2019 - 2024

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

VILLE DE CONTRECOEUR





MOT DE LA MAIRESSE



Chers citoyennes et citoyens,

C'est avec une grande fierté que nous vous présentons le bilan de notre plan d'action en matière de développement durable. Ce document témoigne non seulement de notre engagement envers l'avenir de notre communauté, mais aussi des efforts concrets que nous avons déployés pour bâtir un milieu de vie sain, résilient et prospère pour les générations actuelles et futures.

Au fil des dernières années, la Ville de Contrecoeur a multiplié les initiatives novatrices pour intégrer le développement durable au cœur de ses actions. Que ce soit par l'amélioration de nos infrastructures, la réduction de notre empreinte environnementale ou le soutien à des projets communautaires, nous avons su transformer les défis en opportunités, tout en respectant les valeurs qui nous unissent.

Ce bilan met en lumière les résultats tangibles de nos actions. Il montre comment, ensemble, nous avons réussi à améliorer la qualité de notre environnement, favoriser l'équité sociale et renforcer notre économie locale. Il reflète également l'incroyable mobilisation de nos citoyens, de nos partenaires et de notre administration municipale, qui ont tous contribué à faire de Contrecoeur un modèle en matière de développement durable.

Toutefois, ce bilan ne marque pas une fin, bien au contraire. Il nous rappelle que la proactivité et l'innovation doivent continuer d'être les moteurs de notre démarche. Chaque étape franchie ouvre la voie à de nouvelles ambitions. En tant que communauté, nous avons le pouvoir de poursuivre cet élan et de relever les défis à venir avec détermination et créativité.

Merci à tous ceux et celles qui ont participé à cet effort collectif. Ensemble, nous construisons un avenir où développement et durabilité vont de pair.

Avec vous, pour vous,

Maud Allaire

Mairesse



AU COEUR D'UN AVENIR DURABLE

La Ville de Contrecoeur est fière de présenter le bilan de son Plan d'action de développement durable (PADD). Ce document a été conçu pour informer les citoyens sur les résultats concrets des initiatives menées au cours des dernières années dans le cadre de notre engagement envers un développement harmonieux et responsable.

Le bilan remplit plusieurs objectifs essentiels. Il permet, d'une part, de faire preuve de transparence en partageant avec la communauté les avancées et les défis rencontrés dans la mise en œuvre des actions du PADD. D'autre part, il sert d'outil d'évaluation pour mesurer les impacts des projets réalisés et orienter les décisions futures afin d'atteindre nos ambitions de durabilité, de résilience et de qualité de vie.

Les initiatives documentées dans ce bilan couvrent des aspects variés, tels que la réduction de notre empreinte environnementale, la préservation des milieux naturels, le soutien à la mobilité durable, et l'amélioration du bien-être collectif. Elles témoignent de la volonté de la Ville de répondre aux besoins présents tout en anticipant les défis à venir.

En publiant ce bilan, la Ville vise également à susciter une réflexion collective et à encourager la participation citoyenne. Chacune des actions entreprises est une pièce du puzzle qui compose un Contrecoeur plus vert, plus inclusif et plus durable. Ce bilan est donc une invitation à poursuivre, ensemble, ce travail, tout en renforçant le dialogue entre l'administration municipale, les partenaires et les citoyens.

Nous espérons que ce document répondra aux attentes des citoyens en matière de transparence et de responsabilité, tout en démontrant les efforts constants de la Ville pour bâtir un avenir où le développement durable est une priorité au service de tous.

Bonne lecture!

TABLE DES MATIÈRES

Mot de la Mairesse	Page 1
Introduction au PADD	Page 2
Orientation 1 : Environnementale	Page 7
Orientation 2 : Environnementale	Page 11
Orientation 3 : Économique	Page 13
Orientation 4 : Sociale	Page 15
Les actions en cours et non réalisées	Page 17
Conclusion	Page 18
Annexe	Page 19

QUELQUES REPÈRES

Localisation

Au cœur de la Montérégie, Contrecœur rayonne par sa position stratégique entre fleuve et métropole. Un territoire jeune, attractif et dynamique.

Environnement

84 hectares protégés, une nature préservée : Contrecœur, gardienne de la biodiversité.

Développement durable

Mobilité active, agriculture urbaine, accès au fleuve : à Contrecœur, durabilité rime avec innovation.

Qualité de vie

Des parcs pour s'épanouir, des projets pour unir. Une ville où qualité de vie et service aux citoyens vont de pair.





POURQUOI LIRE CE RAPPORT?

Le développement durable est une valeur essentielle pour la Ville de Contrecoeur. Il constitue le fondement de nos actions pour répondre aux besoins de notre communauté tout en préservant les ressources pour les générations futures. Ce rapport, qui présente le bilan du Plan d'Actions en Développement Durable (PADD), est un outil clé pour comprendre les efforts que nous avons déployés et les résultats obtenus.

Un engagement envers la transparence

Cerapportest concupour informer sur l'état d'avancement des actions du PADD. Il reflète notre volonté de rendre des comptes sur les initiatives réalisées, celles en cours et les ajustements nécessaires.

Vous v trouverez des informations claires sur les projets accomplis et leur impact concret sur notre environnement, notre économie et notre qualité de vie.

POURQUOI CE RAPPORT EST-IL IMPORTANT POUR **VOUS, CIOTYENS DE CONTRECOEUR?**

Des objectifs ambitieux et partagés

objectifs stratégiques visant à :

- Réduction des impacts environnementaux : Diminuer la pollution de l'air, des sols et des eaux.
- Modes de vie durables : Développer la mobilité active et les transports collectifs.
- **Protection des milieux naturels :** Préserver la biodiversité et valoriser les espaces naturels.
- **Dynamisation de la communauté :** Favoriser l'implication citoyenne et renforcer le sentiment d'appartenance.
- Soutien à l'économie locale : Encourager les commerces de proximité et diversifier les emplois.
- Amélioration de la qualité de vie : Agir sur le bienêtre. la sécurité et l'embellissement urbain.

Une vision collective pour l'avenir

Le PADD de la Ville de Contrecoeur repose sur des Lire ce rapport, c'est mieux comprendre comment chaque initiative contribue à bâtir une communauté plus résiliente, inclusive et prospère. C'est également une invitation à participer activement à la poursuite de ces objectifs, car le développement durable est une responsabilité partagée entre la Ville, ses citoyens, ses élus et ses partenaires.

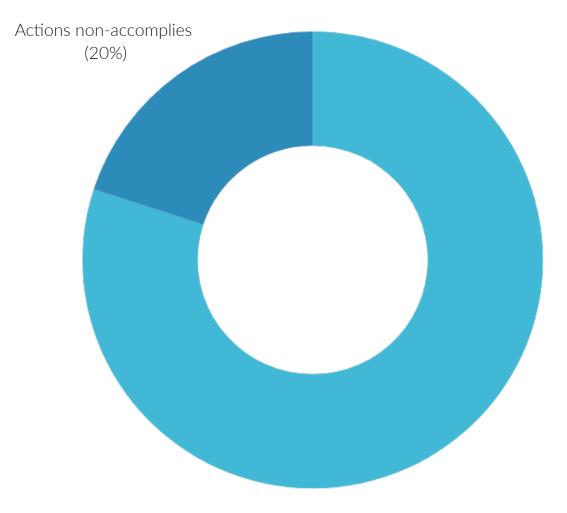
Un guide pour le présent et l'avenir

En prenant connaissance de ce bilan, vous pourrez constater non seulement les bons coups qui ont transformé Contrecoeur, mais aussi les défis que nous avons rencontrés et les pistes d'amélioration identifiées.

Ce document est une base solide pour orienter les décisions futures et inspirer de nouvelles idées pour continuer à faire de notre ville un modèle de durabilité.

Faisons de ce rapport un outil de dialogue et d'inspiration pour bâtir ensemble un avenir durable pour Contrecoeur.

PROGRESSION DU PADD: 2019 - 2024



Actions accomplies et en cours (80%)

Le Plan d'Actions en Développement Durable (PADD) de la Ville de Contrecœur illustre les efforts continus pour atteindre des objectifs stratégiques en matière de durabilité, de bien-être et de développement communautaire. Ce tableau présente un résumé de la progression des 83 actions du PADD entre 2019 et 2024, soulignant les avancées significatives réalisées au cours de cette période.

Focus sur les actions complétées

Dans ce document, nous mettons en avant les **actions complétées**, qui constituent des réussites concrètes du PADD. Ces initiatives témoignent de l'impact positif des efforts déployés par la Ville pour atteindre ses objectifs de développement durable.

- Actions accomplies et en cours (80%): Près de la moitié des actions planifiées ont été entièrement réalisées, démontrant un engagement fort envers les priorités stratégiques. D'autres actions sont en bonne voie, avec des étapes importantes déjà franchies, mais nécessitant encore des efforts pour être finalisées.
- Actions non-accomplies (20%): Malgré des défis rencontrés, ces initiatives restent pertinentes et serviront de base pour les ajustements futurs.



Objectif 1

Diminuer la pollution sur l'environnement local et avoisinant

Objectif 2

Favoriser l'utilisation du transport en commun et du transport actif

Orientation environnementale

Un milieu de vie sain, où la communauté limite son empreinte environnementale, contribue à embellir son territoire et à préserver sa richesse patrimoniale

Actions

*1.1.1 : Mesurer les émissions atmosphériques des ICI et inciter à les diminuer

Un inventaire des émissions atmosphériques a été réalisé en collaboration avec la MRC et le ministère de l'Environnement. Des suivis réguliers avec les industries ont permis d'atteindre les objectifs de réduction des émissions dans les délais prévus (2019-2023).

1.1.2 : Mesurer la pollution sonore et proposer des solutions adaptées

Des études acoustiques ont identifié les zones sensibles, suivies d'une modélisation pour atténuer les nuisances sonores. Des plantations d'arbres ont été mises en place, et les seuils sonores cibles ont été respectés dans les zones concernées.

Actions

2.5 : Faire connaître l'offre de transport du CAB (via Le Noblet)

Les efforts de communication, incluant des informations détaillées dans chaque édition du Noblet, ont permis d'accroître la sensibilisation des citoyens à ce service, en particulier pour les jeunes et les aînés.

2.7 : Continuer les représentations municipales pour l'optimisation des transports collectifs auprès d'EXO

Des avancées notables ont été réalisées, comme l'installation d'abribus, le développement d'un stationnement incitatif, et l'intégration de l'application Chrono, améliorant l'accès aux services de transport collectif.



Un milieu de vie sain, où la communauté limite son empreinte environnementale, contribue à embellir son territoire et à préserver sa richesse patrimoniale

Actions

3.8 : Interdire l'arrosage de gazon en période de canicule et de sécheresse

Un règlement strict interdisant l'arrosage en période critique a été adopté, avec des rondes de surveillance estivales pour garantir le respect de cette directive.

3.10 : Interdire le nettoyage de l'asphalte à grande eau et informer la population

Depuis 2021, ce règlement est appliqué de manière stricte et a été accompagné d'une campagne de sensibilisation via les médias locaux, conduisant à une adoption générale par les résidents.

3.11: Embaucher un inspecteur en environnement

Un inspecteur dédié à la mise en œuvre des initiatives environnementales a été embauché en 2019, assurant le suivi des projets liés à la gestion de l'eau et autres enjeux environnementaux.

3.12 : Informer les citoyens sur les façons de récupérer l'eau de pluie et subventionner les barils récupérateurs d'eau

Un programme de subvention pour les barils récupérateurs d'eau a été mis en place et bien accueilli, accompagné de campagnes d'information locales.

3.13 : Analyser la pertinence d'installer des compteurs d'eau sur les habitations

Une étude approfondie, réalisée dans le cadre du programme Écon'Eau en 2023, a permis d'évaluer l'opportunité d'installer des compteurs d'eau individuels. Le rapport fournit des recommandations claires pour encourager la réduction de la consommation d'eau à travers des initiatives adaptées.

Objectif 3

Réduire la consommation d'eau potable



Un milieu de vie sain, où la communauté limite son empreinte environnementale, contribue à embellir son territoire et à préserver sa richesse patrimoniale

Actions

4.14 : Soutenir la diffusion de l'information favorisant la diminution de l'empreinte écologique de la communauté

Des publications et capsules vidéo ont promu des initiatives comme le circuit nourricier et les ventes de débarras, renforçant la sensibilisation des citoyens aux pratiques durables.

4.15 : Bannir les plastiques à usage unique dans les édifices municipaux

Depuis 2021, les plastiques jetables, comme les bouteilles et pailles, ont été éliminés des édifices municipaux grâce à des formations et des outils favorisant un approvisionnement écoresponsable.

4.18 : Ajouter des fontaines d'eau dans les lieux publics

Neuf fontaines dans les parcs municipaux réduisent l'utilisation de bouteilles en plastique.

4.19 : Entamer des démarches auprès de la CMM pour interdire tous les sacs en plastique à usage unique

La Ville a soutenu la MRC et adhéré au défi Saint-Laurent pour bannir les sacs à usage unique.

4.21 : Offrir un deuxième bac bleu pour matières recyclables à moitié prix

Depuis 2020, un programme propose un deuxième bac bleu à moitié prix, simplifiant le recyclage.

4.22 : Ajouter un équipement de cueillette du verre sur le territoire

Deux bacs ont été installés, améliorant la collecte du verre et répondant à la demande citoyenne.

Objectif 4

Favoriser la diminution de l'empreinte écologique de la communauté



Un milieu de vie sain, où la communauté limite son empreinte environnementale, contribue à embellir son territoire et à préserver sa richesse patrimoniale

Objectif 5

Embellir le milieu urbain

Actions

5.23 : Verdir le centre-ville par l'installation de jardinières fleuries

Des jardinières fleuries ont été installées dans plusieurs espaces stratégiques du centre-ville, contribuant à son attrait esthétique et à sa convivialité.

5.25 : Verdir la route 132 dans la section sud-ouest de la ville

Des arbres et des fleurs adaptés au milieu urbain ont été plantés, renforçant l'esthétique et la qualité de vie dans cette zone.

2

Orientation environnementale

Des milieux naturels préservés, bonifiés, diversifiés et accessibles, au cœur de la vie communautaire

Objectif 1

Encourager les initiatives d'agriculture urbaine

Objectif 2

Améliorer l'accessibilité universelle aux milieux naturels

Actions

27 : Allouer des espaces pour la plantation d'une forêt nourricière dans un parc de la ville

Aménagée en 2021 au parc Amable-Marion, la forêt nourricière offre un espace accessible, contribuant à l'autonomie alimentaire et à la biodiversité locale. En 2023, l'adoption d'un plan de développement de la communauté nourricière est venue renforcer cette initiative.

32 : Assouplir le règlement sur l'agriculture urbaine

En 2024, le règlement municipal a été assoupli pour faciliter l'aménagement de potagers en façade et promouvoir l'agriculture urbaine.

Des avancées significatives ont été réalisées, notamment avec l'aménagement de sentiers au site Barbe-Denys-De la Trinité, améliorant ainsi l'accessibilité à ce milieu naturel et offrant de nouvelles opportunités de connexion avec la nature pour la communauté.

2

Orientation environnementale

Des milieux naturels préservés, bonifiés, diversifiés et accessibles, au cœur de la vie communautaire

Objectif 3

Bonifier le couvert forestier dans le périmètre urbain

Objectif 4

Protéger les milieux naturels existants

Actions

36 : Bonifier et appliquer le règlement de plantation d'arbres

Des modifications réglementaires ont permis d'augmenter la couverture arborée urbaine, portant l'indice de canopée de 39,8 % en 2017 à 40,5 % en 2023.

38: Reboiser les zones tampons

Environ 5 000 arbres ont été plantés dans les zones tampons, réduisant les impacts des activités humaines sur les écosystèmes environnants.

Actions

39 : Soutenir les activités éducatives pour les jeunes dans les milieux naturels

Des programmes comme « Le Semoir » ont sensibilisé les élèves de 5e et 6e année à la préservation des milieux naturels à travers des projets de plantation et d'éducation environnementale.

40 : Protéger durablement et soutenir le Parc des Grèves

Des aménagements comme des passerelles et une signalisation ont facilité l'accès aux milieux naturels, tout en renforçant leur protection écologique.

41 : Protéger les milieux naturels situés dans le milieu urbain et les rendre accessibles à la population

Des aménagements comme des passerelles et une signalisation ont facilité l'accès aux milieux naturels, tout en renforçant leur protection écologique dans le parc de conservation Barbe-Denys-De la Trinité.



Objectif 1

Encourager la consommation dans les commerces locaux

Objectif 2

Limiter l'impact des activités agricoles, industrielles, commerciales et institutionnelles sur l'environnement

Orientation économique

Une ville maritime rayonnante où l'économie mise à la fois sur un développement industriel vert aux technologies innovantes complémentaire d'une offre commerciale locale, portée par une activité touristique variée

Actions

46 : Soutenir financièrement le regroupement Rues Principales et l'appuyer dans sa mission

Annuellement, une contribution financière de 74 000 \$ a été versée pour soutenir les activités, renommé Quartier des Affaires. Ce soutien a permis de structurer les initiatives visant à accroître l'attractivité des commerces locaux et à mobiliser les commerçants.

47 : Poursuivre la tenue d'événements de type "vente trottoir"

En 2021, un projet pilote de marché public a été lancé avec succès, rassemblant commerçants locaux, artisans et citoyens. Cette initiative a été élargie, renforçant la dynamique commerciale et sociale à Contrecoeur. Depuis, des événements tels que le marché du printemps et le marché d'automne Le Canard'O sont devenus des rendez-vous annuels incontournables, contribuant à l'animation et au dynamisme de la communauté.

Action

50 : Préserver la zone tampon entre les zones industrielles et résidentielles

Une campagne de plantation d'arbres en 2020 a renforcé les zones tampons, réduisant les nuisances entre les zones industrielles et résidentielles.



3

Une ville maritime rayonnante où l'économie mise à la fois sur un développement industriel vert aux technologies innovantes complémentaire d'une offre commerciale locale, portée par une activité touristique variée

Objectif 3

Mettre en valeur l'offre touristique de la Ville

Actions

55 : Créer une plage urbaine

La place François de Sales Gervais, inaugurée en 2022, offre un espace récréatif attrayant en bordure du fleuve, enrichissant l'offre touristique et les loisirs estivaux.

56 : Améliorer l'accès au fleuve du parc Cartier-Richard

Un accès pour petites embarcations, aménagé en 2020, diversifie les activités nautiques et renforce les liens avec le fleuve.



Objectif 2

Augmenter le bien-être global des citoyens

Objectif 3

Valoriser l'implication citoyenne

Orientation sociale

Une communauté inclusive, unie et mobilisée, où la communication est garante d'implication citoyenne dans la vie municipale et où les besoins collectifs sont pris en considération

Actions

67 : Installer des infrastructures permettant l'entraînement en plein air

Entre 2019 et 2020, des équipements extérieurs ont été installés dans plusieurs parcs pour encourager un mode de vie actif. En 2023, une piste à rouleaux a été aménagée au parc Henri-Lacroix, enrichissant l'offre sportive extérieure.

70 : Maintenir et faire connaître l'offre actuelle d'activités culturelles et récréatives

Depuis 2021, une politique culturelle a été adoptée pour diversifier et promouvoir les activités culturelles et récréatives, notamment via des plateformes numériques. Un financement récurrent est également alloué à l'organisme Culture C, soutenant ainsi la vitalité culturelle locale et l'accès à des activités variées.

Actions

71 : Publier dans les médias et sur le site Internet de la Ville les moments ou activités au cours desquels les citoyens et les citoyennes participent et les cas où l'implication citoyenne a fait la différence

Les événements communautaires sont régulièrement publiés sur les plateformes de la Ville, augmentant leur visibilité et la reconnaissance des initiatives locales. En 2024, une infolettre citoyenne mensuelle a été lancée pour renforcer la communication et l'engagement

72 : Multiplier les moyens de promotion des VAC (valeurs d'action communautaire) auprès de la population

Les VAC ont été intégrées dans plusieurs activités locales, comme les camps de jour et les initiatives de la Maison des jeunes, renforçant la dynamique communautaire. Ces valeurs sont également promues dans les communications des camps estivaux.



Orientation sociale

Une communauté inclusive, unie et mobilisée, où la communication est garante d'implication citoyenne dans la vie municipale et où les besoins collectifs sont pris en considération

Objectif 4

Développer le sentiment d'appartenance

Objectif 6

Assurer la sécurité dans les quartiers

Action

74 : Maintenir et promouvoir la fête des voisins

Organisée chaque année avec le soutien de la municipalité, cette fête renforce les liens communautaires et favorise la convivialité locale. Depuis 2023, une activité estivale d'accueil des nouveaux arrivants est également tenue à la Place François de Sales Gervais, renforçant l'intégration et le sentiment d'appartenance.

Actions

80 : Faire un plan de déplacement actif au niveau de l'école Les Cœurs Vaillants et évaluer la pertinence de mettre davantage de brigadiers autour des écoles

Un plan de déplacement actif, adopté en 2020, sécurise les trajets des élèves et encourage les déplacements à pied ou à vélo. Des mesures supplémentaires ont été mises en œuvre pour améliorer la sécurité dans l'axe Saint-Antoine et des Patriotes.

81 : Se doter d'une politique municipale de modération de la circulation

Adoptée en 2019, cette politique a réduit les vitesses dans les quartiers résidentiels, renforçant la sécurité dans plusieurs secteurs. De plus, des campagnes de sensibilisation ont été mises en place par le service des communications au fil des années.

RÉSUMÉ DES ACTIONS NON-RÉALISÉS OU EN COURS

Le bilan des actions du Plan d'Actions en Développement Durable (PADD) de la Ville de Contrecoeur révèle que, malgré de nombreuses réussites, certaines initiatives restent en cours, non réalisées ou non réalisables. Cette section explore les raisons de ces retards et identifie les leçons apprises ainsi que les opportunités pour l'avenir. Ces défis illustrent la complexité des projets entrepris tout en reflétant l'engagement constant de la Ville.

Les actions en cours progressent malgré des contraintes financières, organisationnelles ou logistiques. La Ville ajuste ses stratégies et mobilise les ressources nécessaires pour garantir leur aboutissement. Ces projets reflètent la détermination municipale à répondre aux objectifs fixés.

Les actions non réalisées mettent en évidence des besoins supplémentaires en termes de financement ou de coordination. Certaines nécessitent des approbations interinstitutionnelles ou une mobilisation communautaire accrue, retardant leur mise en œuvre. Ces retards incitent à repenser les priorités, explorer des alternatives et renforcer les collaborations pour relancer ces initiatives.

La Ville de Contrecoeur demeure engagée dans la poursuite de ses objectifs de durabilité. Ces défis, loin d'être des obstacles définitifs, offrent des opportunités d'apprentissage pour améliorer la planification et la gestion des projets futurs. En tirant parti de ces expériences, la Ville renforce sa résilience et sa capacité à réaliser des projets ambitieux.

En définitive, ces actions, qu'elles soient en cours ou non réalisées, rappellent que le développement durable est un processus en évolution. Avec innovation et persévérance, la Ville continue de construire un Contrecoeur résilient, inclusif et engagé, prêt à relever les défis d'aujourd'hui et de demain.



CONCLUSION

Le bilan du Plan d'Actions en Développement Durable (PADD) de la Ville de Contrecoeur témoigne d'un engagement fort et constant envers l'avenir de notre communauté. Ce document illustre non seulement les nombreux progrès accomplis, mais aussi les défis rencontrés et les efforts en cours pour les surmonter. Chaque action, qu'elle soit complétée, en cours ou à venir, reflète la volonté de la Ville de placer le développement durable au cœur de ses priorités.

Grâce à des initiatives ambitieuses et une mobilisation collective, la Ville de Contrecoeur continue d'améliorer la qualité de vie de ses citoyens tout en préservant les ressources pour les générations futures. Ce bilan est un outil essentiel pour guider les décisions à venir et maintenir le cap vers un développement harmonieux, résilient et inclusif.

Cependant, le développement durable reste un processus évolutif. Il exige innovation, persévérance et collaboration entre les citoyens, les élus et les partenaires. Ensemble, nous avons la capacité de transformer les défis en opportunités et d'atteindre des objectifs encore plus ambitieux.

Contrecoeur réaffirme ainsi son rôle de modèle en matière de durabilité et d'innovation. Nous invitons chaque citoyen à continuer de participer activement à cette démarche collective pour bâtir un avenir où bien-être, équité et préservation environnementale sont les piliers de notre communauté.

Ensemble, poursuivons sur cette lancée pour faire de Contrecoeur une ville durable, dynamique et exemplaire.

ANNEXE (BILAN)



Orientation environnementale

Un milieu de vie sain, où la communauté limite son empreinte environnementale, contribue à embellir son territoire et à préserver sa richesse patrimoniale

Objectif 1: Diminuer la pollution sur l'environnement local et avoisinant

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
1.1.1	Mesurer les émissions atmosphériques des ICI et selon les résultats, les inciter à les diminuer	Suivi en cours : Collaboration avec le ministère de l'Environnement et les industries pour garantir le respect des normes environnementales. Inventaire des GES : Terminé (inchangé). Plan d'action : Finalisé sans modification.	Complété
1.1.2	Mesurer la pollution sonore, étudier la pertinence des mesures antibruit et mettre en place la ou les plus pertinentes	Août 2019 : Réalisation d'une mesure acoustique près de l'autoroute 30. Mars 2020 : Mesure acoustique étendue à plusieurs secteurs de la Ville. Juin 2020 : Mesure acoustique avec modélisation d'une solution technique d'atténuation pour une zone de conservation. 2022 : Sélection finale d'une solution technique. 2023 : Mise en œuvre de la solution retenue, consistant en la plantation d'arbres le long des zones sensibles identifiées entre 2017 et 2023.	Complété
1.1.3	Conserver des arbres existants dans les nouveaux projets de développement résidentiel en fonction des implantations des bâtiments	La réglementation actuelle (Sous-section 43, articles 328 et 329) existe, mais n'est pas appliquée de manière effective. Elle s'avère insuffisante pour garantir une protection adéquate des arbres dans les projets de développement.	Non réalisable

Objectif 2: Favoriser l'utilisation du transport en commun et du transport actif

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
2.4	Développer, aménager et mettre aux normes un réseau cyclable et piétonnier sécuritaire sur l'ensemble du territoire (de la Colonie des Grèves jusqu'au centre-ville de Contrecœur) en se référant au plan de mobilité active	2018 : Évaluation du réseau de mobilité active réalisée par Vélo Québec. 2020 : Mise en œuvre d'un plan de déplacement actif pour l'école Coeur- Vaillant. 2020-2021 : Rallonge de 353 mètres de piste cyclable sur la rue des Patriotes. Depuis 2021 : Aucune extension du réseau cyclable n'a été réalisée. Aucun plan global de mobilité active n'a été élaboré à ce jour.	En cours
2.5	Faire connaître l'offre de transport du CAB (via Le Noblet, la poste)	L'offre de service est systématiquement publiée dans chaque édition du Noblet, assurant une diffusion régulière et accessible auprès des citoyens.	Complété
2.6	S'associer à des initiatives de partage de véhicules entre particuliers ou de véhicules municipaux	Achat réalisé : Deux véhicules électriques acquis pour un usage partagé, contribuant à la mobilité durable. Études en cours : Analyse des options pour élargir le projet, bien que les solutions actuelles soient jugées trop coûteuses. Projet potentiel : Collaboration envisagée avec Turo pour développer un modèle de partage innovant et accessible.	En cours
2.7	Continuer les représentations municipales pour l'optimisation des transports collectifs auprès d'EXO	2019: Investissement dans trois abribus pour améliorer l'expérience des usagers. 2020: Lancement de l'application Chrono pour une meilleure gestion de la desserte en taxi-bus. 2021: Création d'un stationnement incitatif pour encourager l'utilisation des transports collectifs. 2022: Mise en place d'un terminus d'autobus au stationnement incitatif, comprenant 60 cases. À venir: Amélioration du parcours des transports en commun, alignée avec le projet de développement de Cité 3000.	Complété

Objectif 3 : Réduire la consommation d'eau potable

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
3.8	Interdire l'arrosage de gazon en période de canicule et de sécheresse	2021 : Projet de modification réglementaire approuvé par le CCDD et le conseil municipal. L'arrosage en période de canicule est interdit conformément aux directives du traitement des eaux. 2022 : Mise en place de rondes de surveillance normalisées pour la période estivale. 2024 : Adoption prévue d'un nouveau règlement visant à encadrer davantage les pratiques d'arrosage.	Complété
3.9	Réduire la consommation d'eau potable pour l'arrosage des fleurs de la ville et le nettoyage des édifices municipaux	Programme implanté pour l'arrosage des fleurs dans les espaces publics. Programme non implanté pour le nettoyage des bâtiments. 2021 : Modification réglementaire interdisant cette pratique sauf dans le cas de travaux spécifiques.	En cours
3.10	Interdire le nettoyage de l'asphalte à grande eau, informer la population du règlement et le faire appliquer	modif. Règlementaire en 2021 interdisant cette pratique, sauf dans le cas de travaux.	Complété
3.11	Embaucher un inspecteur en environnement	Fait	Complété
3.12	Informer les citoyens sur les façons de récupérer l'eau de pluie par des dépliants informatifs envoyés directement à la maison ou par courriel et subventionner les barils récupérateurs d'eau	Programme de subvention pour barils récupérateurs d'eau de pluie. Les citoyens ont été informés via des médias locaux, mais aucun envoi postal n'a été effectué.	Complété
3.13	En fonction du projet pilote en cours, analyser la pertinence d'installer sur les habitations des compteurs d'eau indiquant le niveau de consommation d'eau moyen vs celle de chaque maison	Exercice réalisé pour prioriser les compteurs d'eau et promouvoir une consommation réduite. 2023 : Le programme Écon'Eau a été identifié comme prioritaire	Complété

Objectif 4 : Favoriser la diminution de l'empreinte écologique de la communauté

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
4.14	Soutenir la diffusion de l'information favorisant la diminution de l'empreinte écologique de la communauté (ex. : dispositif communicationnel de la ville, partenaires)	Diffusion régulière d'informations dans le Noblet et sur les médias sociaux : Sortie du PADD. Journée de la Terre. Mise à jour de la section Environnement sur le site de la Ville. Capsules de la Mairesse, Vente-débarras, Jardins urbains, etc.	Complété
4.15	Bannir les bouteilles d'eau, les pailles, les bâtonnets en plastique et la styromousse dans les édifices et durant les rencontres des comités municipaux	Résolution : 07-04-2021	Complété
4.16	Faire une campagne de communication sur le suremballage et l'achat en vrac auprès de la population et des commerçants locaux	2018 : Directive CMM et résolution MRC interdisant les sacs plastiques de moins de 50 microns. 2019 : Campagne MRC pour accompagner le bannissement des sacs de plastique. Aucune action pour promouvoir l'achat en vrac.	En cours
4.17	Demander à l'UMQ d'instaurer une politique d'approvisionnement écoresponsable pour les municipalités	Formation et gabarit pour faciliter l'adoption d'une politique d'approvisionnement durable.	Complété
4.18	Ajouter des fontaines d'eau dans les lieux publics permettant le remplissage des gourdes	2021-2022 : Neuf fontaines d'eau installées dans les parcs municipaux.	Complété
4.19	Entamer des démarches auprès de la CMM pour arriver à une réglementation métropolitaine visant à interdire tous les sacs en plastique à usage unique sur le territoire métropolitain	2021 : Adhésion au défi Saint-Laurent. 2022 : Interdiction des sacs plastiques dans toutes les villes de la MRC	Complété
4.20	Poursuivre les démarches auprès de la MRC pour sensibiliser à la gestion des déchets et diminuer de façon significative la fréquence de collecte des déchets et des matières recyclables	Feuillet explicatif créé pour informer sur la GMR des CRD. Création de l'escouade verte pour sensibiliser à la gestion des déchets. Pas de réduction de la fréquence de collecte.	En cours

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
4.21	Offrir deuxième bac bleu pour matières recyclables à moitié prix	Fait: 2020	Complété
4.22	Ajouter d'un équipement de cueillette du verre sur le territoire	Fait: 2021	Complété

Objectif 5: Embellir le milieu urbain

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
5.23	Verdir le centre-ville par l'installation de jardinières fleuries	Fait : se poursuit	Complété
5.24	Installer des infrastructures urbaines (lampadaires, signalisation, devantures des commerces, etc.) avec un beau cachet distinctif dans l'ensemble du noyau urbain	Le verdissement des espaces publics continue. Possibilité de projets de pavage patrimonial d'ici 2025, notamment au coin l'Heureux-Saint-Antoine.	En cours
5.25	Verdir la route 132 dans la section sud-ouest de la ville en mettant plus d'arbres et de fleurs	Le verdissement se poursuit.	En cours
5.26	Avoir des murs végétalisés sur des bâtiments municipaux	2018 : Installation d'une structure végétalisée à l'entrée arrière de la mairie. Projet de mur végétalisé intérieur repoussé pour une analyse approfondie.	En cours



Des milieux naturels préservés, bonifiés, diversifiés et accessibles, au cœur de la vie communautaire

Objectif 1: Encourager les initiatives d'agriculture urbaine

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
27	Allouer des espaces pour la plantation d'une forêt nourricière dans un parc de la ville	2020-2021 : Choix et aménagement du parc Amable-Marion comme site de verdissement.	Complété
28	Offrir de l'information et des ateliers/conférences sur l'agriculture urbaine (jardinage)	Activités sporadiques, sans liste d'activités enregistrées. La bibliothèque offre des ateliers de jardinage et d'éducation scientifique. L'organisme Demain à cœur est engagé pour fournir des activités de sensibilisation.	En cours
29	Favoriser l'implantation de potagers et offrir de l'information concernant le jardinage dans les écoles primaires et au camp de jour	Pas fait	Non réalisable
30	Augmenter, promouvoir et supporter l'offre des Incroyables comestibles	Projet non réalisé : L'initiative doit venir des citoyens pour être soutenue.	Non réalisable
31	Évaluer annuellement les besoins pour un nouveau jardin communautaire	Projet non réalisé : Pas d'intérêt significatif pour un jardin communautaire.	En cours
32	Assouplir le règlement sur l'agriculture urbaine (ex. : encadrement des aménagements comestibles en façade)	2024 : Mise à jour du règlement des potagers en façade, offrant plus de flexibilité pour l'usage.	Complété

Objectif 2 : Améliorer l'accessibilité universelle aux milieux naturels

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
33	Soutenir l'aménagement d'une partie du Parc des Grèves (secteur Contrecœur) accessible à tous	2021 : Agrandissement du parc avec plusieurs aménagements de sentiers. Suivi en cours : Collaboration avec NAQ pour la gestion continue.	En cours

Objectif 3: Bonifier le couvert forestier dans le périmètre urbain

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
34	Recommander la création d'une pépinière régionale	Projet pilote remis à plus tard	Non réalisable
35	Créer une journée d'échanges de semis et de boutures, bonifier, poursuivre et assurer la continuité de la distribution d'arbres au printemps et s'assurer de la viabilité des arbres plantés par un meilleur encadrement (choix des essences plantées en fonction du sol, de la taille des terrains, etc.)	2017-2022 : Distribution d'arbres lors des fêtes annuelles. 2023 : Nouvelle Fête de l'environnement au Parc Cartier-Richard avec programmation enrichie.	En cours
36	Bonifier et appliquer le règlement de plantation d'arbres	Rèeglement modifié en 2021 et 2022. La réglementation est appliquée de près.	Complété
37	Aménager des boisés urbains diversifiés	Les boisés urbains ont été réévalués avec le PDP 2021, et le parc Barbe-Denys a bénéficié d'un aménagement complet entre 2020 et 2022.	En cours
38	Reboiser les zones tampons	Environ 5000 arbres plantés dans les zones tampons au cours des 5 dernières années.	Complété

Objectif 4 : Protéger les milieux naturels existants

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
39	Soutenir les activités éducatives pour les jeunes dans les milieux naturels	Au Parc des Grèves, des collaborations avec le cégep Sorel-Tracy et l'Université de Sherbrooke favorisent l'éducation des jeunes à la biologie. Depuis 2021, le programme Le Semoir initie des élèves de 5e et 6e années à des projets environnementaux, notamment une plantation d'arbres spécifique pour les 6e années.	Complété
40	Protéger durablement et soutenir le Parc des Grèves	Un soutien financier de 40 000 \$ est accordé chaque année. En 2019, 38 000 \$ ont été investis dans l'achat d'un tracteur pour l'entretien des pistes de ski de fond, accompagné d'un nouveau règlement pour renforcer la protection du site.	Complété
41	Protéger les milieux naturels situés dans le milieu urbain et les rendre accessibles à la population	2020-2022 : Aménagement de passerelles, signalisation et gestion des PFNL au parc Barbe-Denys. 2021 : Organisation de la journée de nettoyage Coup de Balai. Ajout d'une zone de conservation sur la rue Saint-Antoine.	Complété
42	Promouvoir la protection des berges du Saint-Laurent en sensibilisant les citoyens aux rôles joués par la bande riveraine	Interventions directes sur le terrain pour éduquer et sensibiliser la population. Communication centrée sur les enjeux environnementaux locaux et les pratiques durables.	Non réalisable

Objectif 5 : Maintenir la biodiversité indigène des milieux naturels

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
43	Élaborer un plan de lutte contre les espèces exotiques envahissantes	Plan d'abattage et de remplacement des frênes en cours de mise en œuvre. Développement d'un plan de lutte contre la renouée du Japon, ciblant les colonies émergentes.	En cours
44	Sensibiliser, éduquer et supporter la population dans la lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)	Sensibilisation réalisée par les communications et à travers les kiosques de la Ville lors de tous les événements locaux. Un volet de soutien supplémentaire reste à développer pour renforcer ces initiatives.	En cours



Orientation économique

Une ville maritime rayonnante où l'économie mise à la fois sur un développement industriel vert aux technologies innovantes complémentaire d'une offre commerciale locale, portée par une activité touristique variée

Objectif 1: Encourager la consommation dans les commerces locaux

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
45	Augmenter le nombre de bornes de recharge électrique dans la ville	Actuel : Maintien de 6 bornes publiques existantes. En cours : Projet d'ajout de nouvelles bornes en cours d'évaluation.	En cours
46	Soutenir financièrement le regroupement Rues Principales et l'appuyer dans sa mission	2021 : Renommé Quartier des Affaires pour refléter sa vocation économique. Contribution financière de 29 000 \$ pour le développement. Soutien de la Ville pour l'affichage et les communications.	Complété
47	Poursuivre la tenue d'évènements rassembleurs de type « vente trottoir »	2021 : Lancement d'un projet pilote de marché public durant les mois de juin et juillet. Mise à jour : Marché étendu et consolidé en septembre pour répondre à la demande.	Complété
48	Évaluer la possibilité d'implanter une carte de fidélité propre aux commerces de Contrecœur et l'implanter si concluant	Distribution de coupons promotionnels pour les fêtes. Lancement d'une campagne de soutien aux commerçants de la rue Saint- Antoine avec le slogan : « Achetez sur la rue Saint-Antoine ».	En cours

Objectif 2: Limiter l'impact des activités agricoles, industrielles, commerciales et institutionnelles sur l'environnement

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
49	Encourager les gestes écoresponsables des ICI par un prix (en collaboration avec Rues principales et/ou Demain à cœur)	Cette initiative n'a pas encore été implantée.	Non réalisable
50	Préserver la zone tampon entre les zones industrielles et résidentielles	2020 : Plantation d'arbres pour regarnir la zone tampon de Dansereau. La zone est désormais bien aménagée et prête à remplir son rôle écologique.	Complété
51	Soutenir une campagne de sensibilisation sur des pratiques plus écoresponsables en agriculture	Le PDCN (Plan de Développement des Couloirs Naturels) peut contribuer à définir des objectifs et des actions alignés sur cette thématique.	Complété
52	Inclure/susciter la participation à la collecte des matières organiques dans les industries, commerces et institutions (ICI) et les inciter à réduire leurs déchets	Campagne de sensibilisation menée par la MRC. 2019 : Embauche de ressources estivales pour renforcer les efforts de sensibilisation. Aucune donnée disponible pour mesurer l'impact en termes de réduction.	En cours
53	Vendre/louer certains terrains agricoles municipaux à des producteurs maraîchers biologiques	Le comité de gouvernance du PDCN a contribué à la mise en place de deux projets basés sur la location de terres agricoles municipales. Les producteurs impliqués sont des maraîchers biologiques non certifiés.	En cours
54	Planifier un concept de parc d'entreprises qui respecte les principes de développement durable (technologies vertes innovantes)	Statut quo : Le poste de Contrecoeur économique est vacant depuis 2020	Non réalisable

Objectif 3 : Mettre en valeur l'offre touristique de la Ville

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
55	Créer une plage urbaine	2022 : Inauguration de la réfection et de l'agrandissement de la place François de Sales Gervais	Complété
56	Améliorer l'accès au fleuve du parc Cartier-Richard	2020 : Création d'un accès pour les petites embarcations au parc Cartier- Richard, réalisé à l'automne.	Complété
57	Ajouter des infrastructures d'observation et installer des panneaux d'interprétation le long des berges du fleuve et à la colonie des Grèves	2020 : Installation d'un panneau d'interprétation au Parc Nautique concernant la renouée du Japon. 2021 : Ajout de plusieurs panneaux dans le secteur de la colonie des Grèves. 2022 : Installation de panneaux à la place François de Sales Gervais sur la conservation des îles et la faune aviaire. Aucune structure d'observation supplémentaire n'a été mise en place.	En cours
58	Remettre en service une navette fluviale entre Lanoraie et Contrecœur pendant une fin de semaine durant l'été	2020 : Organisation d'un week-end de navette fluviale. Le projet de remise en marche de la navette est actuellement en cours d'analyse.	En cours
59	Améliorer l'accès à l'eau pour les embarcations	2022 : Ajout d'un accès et de quais pour les petites embarcations à la place François de Sales Gervais.	En cours
60	Implanter un stationnement pour véhicules récréatifs	Interdiction de stationner tout type de véhicule récréatif dans les espaces publics	Non réalisable

Objectif 4: Augmenter et diversifier le nombre d'emplois locaux

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
61	Mettre en œuvre le plan de développement économique (diversification des industries / entreprises / commerces)	Le plan de développement économique est établi sur une base quinquennale et réévalué chaque année. Il inclut la planification pour diversifier les différents secteurs économiques de la ville.	En cours
62	Offrir des formations en adéquation avec les besoins des commerces locaux	La rue principale propose des formations et des services pour le démarrage d'entreprises. La MRC offre un programme d'appui au e-commerce et au recrutement de la main-d'œuvre. 2019 : Création d'un groupe de développement d'affaires pour les femmes entrepreneures.	En cours



Orientation sociale

Une communauté inclusive, unie et mobilisée, où la communication est garante d'implication citoyenne dans la vie municipale et où les besoins collectifs sont pris en considération

Objectif 1: Améliorer la diversité des types de logements

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
63	Attirer des promoteurs ou offrir des incitatifs pour la construction de logements sociaux	Aucune mesure n'a été mise en place à ce jour.	Non réalisable
64	S'assurer d'une offre de logements avec accessibilité universelle dans les nouvelles constructions	Cette mesure n'a pas été mise en œuvre.	Non réalisable
65	Évaluer la possibilité d'offrir l'accès universel lors de projets de rénovation	Cette mesure n'a pas été mise en œuvre.	Non réalisable
66	Faire des approches aux gouvernements pour avoir des subventions pour la construction de logements sociaux	Aucune subvention n'a été mise en place pour cet objectif.	Non réalisable

Objectif 2 : Augmenter le bien-être global des citoyens

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
67	Installer des infrastructures permettant l'entraînement en plein air	2019-2020 : Mise en place de machines d'entraînement spécialisées dans plusieurs parcs : Parc Saint-Laurent du Fleuve : Hébertisme et escalade. Parc Pécaudy : Bloc d'escalade. Parc Amable-Marion : Machines d'entraînement.	Complété
68	Notifier aux instances concernées les besoins d'augmentation des heures de service et des types de services du CLSC	Un travail d'arrimage est actuellement en cours avec le CISSME. Cette action n'est pas directement sous le contrôle de la municipalité.	Non réalisable
69	Vérifier auprès de la maison de la famille la possibilité de poursuivre des activités jusqu'à la fin des classes	Une augmentation de l'offre a été réalisée à l'été 2020 .	En cours
70	Maintenir et faire connaître l'offre actuelle d'activités culturelles et récréatives	2021 : Politique culturelle officialisée au printemps. L'offre culturelle est maintenue et diffusée sur plusieurs médias grâce aux communications.	Complété

Objectif 3: Valoriser l'implication citoyenne

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
71	Publier dans les médias et sur le site Internet de la Ville les moments ou activités au cours desquels les citoyens et les citoyennes participent et les cas où l'implication citoyenne a fait la différence	Tous les événements sont promus sur les différentes plateformes de communication. La participation citoyenne est systématiquement relevée, notamment lors d'initiatives telles que Coup de balai, plogging, et nettoyage des berges.	Complété
72	Multiplier les moyens de promotion des VAC auprès de la population	Camp de jour : Les VAC sont activement promues, avec une forte implication des jeunes dans leur mise en œuvre. Maison des jeunes : Les VAC sont utilisées comme levier pour stimuler et enrichir les activités offertes aux jeunes.	Complété
73	Diffuser sur le site internet de la ville, les réseaux sociaux municipaux et le journal local des capsules mensuelles présentant le bénévole du mois	État actuel : La mise en place a été jugée impossible dans le contexte actuel. Recommandation : Révision et exploration de nouvelles approches pour relancer l'initiative.	Non réalisable

Objectif 4 : Développer le sentiment d'appartenance

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
74	Maintenir et promouvoir la fête des voisins	Service publicisé : Mise en avant de la subvention et du prêt d'équipement. Accessibilité : Formulaire disponible sur le site web. Initiative promotionnelle : Concours annoncé dans le Noblet, lancé en décembre	Complété
75	Protéger les joyaux patrimoniaux de la municipalité	Planification urbaine: Intégration architecturale incluse dans le PPU (Plan particulier d'urbanisme) et le PIIA (Plan d'implantation et d'intégration architecturale) pour le secteur patrimonial. Protection spécifique: Aucune mesure particulière n'a été définie pour garantir la préservation.	En cours
76	Faire des ventes de garage communautaires dans un lieu rassembleur (exemple CMF)	Publication annuelle : La liste des vendeurs participant aux ventes-débarras est publiée chaque année pour informer les citoyens. Simplification des démarches : Depuis 2019, deux périodes de vente annuelles sont prévues sans obligation de permis, facilitant ainsi la participation des résidents.	En cours

Objectif 5: Accroître les échanges dans la communauté

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
77	Explorer l'idée de créer une banque d'échanges de biens et services au sein de la table sociocommunautaire	Actions non réalisées : Aucune action concrète supplémentaire n'a été mise en œuvre dans ce domaine. Infrastructure existante : Un système de babillard est en place, permettant l'échange d'informations et la mise en avant de bons coups entre citoyens.	Non réalisable
78	Transmettre l'information municipale via une liste d'adresses courriel	Outils actuels : Comalerte : Système principal pour la transmission des messages d'urgence. Site Internet de la Ville : Supporte actuellement la diffusion des informations générales. Réseaux sociaux : Messages diffusés via Facebook et, depuis 2024, Instagram, reconnus pour leur efficacité accrue dans la communication. Évolution récente : Adoption des réseaux sociaux comme outils stratégiques pour maximiser la portée des messages auprès des citoyens.	En cours
79	Développer un parrainage entre les jeunes et les aînés vivant seuls à domicile	État actuel : Aucun progrès enregistré. Statut : Non effectué.	Non réalisable

Objectif 6: Assurer la sécurité dans les quartiers

ARTICLE	ACTION	BILAN	PROGRÈS
80	Faire un plan de déplacement actif au niveau de l'école Les Cœurs Vaillants et évaluer la pertinence de mettre davantage de brigadiers autour des écoles	2020 : Plan de déplacement actif pour l'école officialisé	Complété
81	Se doter d'une politique municipale de modération de la circulation	Politique adoptée en septembre 2019.	Complété
82	Faire les démarches auprès du MTQ pour abaisser la limite de vitesse à 70 km/h sur Marie-Victorin, entre la 10e avenue et la Montée St-Roch	Mesure principale: Réduction à un maximum de 50 km/h sur la route Marie- Victorin entre des Malards et Gauthier. Campagne: Mesures de vitesse réalisées entre 2020 et 2022. Limitation: Aucune réduction appliquée entre la 10e avenue et la montée Saint- Roch.	En cours
83	Valoriser la bienveillance de quartier (Parents secours, service Pair du CAB, Voisins solidaires)	Publications : Efforts sporadiques pour valoriser les bons coups réalisés. Limite : Absence de procédé structuré ou étendu pour une valorisation continue et systématique.	En cours